

COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2017

PRESENTS : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Nicole BOILEAU, Maryvonne PRUDHOMME, Véronique DALLEAU (du point 1.1 au point 2.1), Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Manuela CHARTIER, Agnès SOUILJAERT, Messieurs Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THÉNAULT, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Emmanuel THELLIEZ, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Jacques DROUET, Emmanuel FOURNIER, Jean-Frédéric OUVRY, Dominique DESSAGNES, Thierry MONTALIEU.

POUVOIRS : Mme Chloé BORYSKO à Mme Géraldine VINCENT, M Sébastien DIFRANCESCHO à Mme Linda RAULT, M. Vincent CALVO à M. Emmanuel THELLIEZ, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THENAULT (du point 2.2 au point 6.4).

ABSENTE : Mme Marion CHERRIER (point 2.4)

Secrétaire de Séance : Madame Géraldine VINCENT

Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 21 juillet 2017

1- AFFAIRES GENERALES

1.1 Modification des commissions municipales

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER la composition des commissions municipales :

- Commission « Culture et manifestations locales » : Mmes Nicole Boileau, Frédérique de Lignières, Chloé Borysko, Mrs Jean-Noël Moine, Emmanuel Thelliez, Vincent Calvo, Dominique Dessagnes, Emmanuel Fournier

- Commission « Urbanisme et Travaux » : Mme Véronique Dalleau, Mrs Christophe Bonnet, Dominique Thénault, Jean-François Karczewski, Sébastien Difrancescho, Daniel Gaugain, Jean-Frédéric Ouvry, Emmanuel Fournier

1.2 Adhésion de nouvelles communes au syndicat de gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret

Vote favorable à l'unanimité pour EMETTRE un avis favorable à l'adhésion des communes de Montereau et de Saint-Germain-des-Prés au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

1.3 Affiliation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret

Vote favorable à l'unanimité pour ACCEPTER l'affiliation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

1.4 Rapport annuel d'activité 2016 de la CCPS

L'assemblée a PRIS ACTE de la présentation du rapport d'activité 2016 de la Communauté de communes.

1.5. Modification des statuts de la CCPS

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la modification des statuts de la Communauté de communes afin d'intégrer les compétences obligatoires et optionnelles, et conserver la DGF bonifiée.

2- DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME

2.1. Transfert de la « compétence PLU » au 1^{er} janvier 2018 à la CCPS

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER le transfert de compétence en matière de PLU, de documents d'urbanisme et de carte communale au 1^{er} janvier 2018 à la CCPS.

2.2 Rapport d'activité 2016 du délégataire et RPQS pour le service public de l'eau

L'assemblée a PRIS ACTE de la présentation des rapports d'activité 2016 pour le service public de l'eau : rapport du délégataire et RPQS.

2.3 Rapport d'activité 2016 du délégataire et RPQS pour le service public de l'assainissement

L'assemblée a PRIS ACTE de la présentation des rapports d'activité 2016 pour le service public de l'assainissement : rapport du délégataire et RPQS.

2.4 Institution de la taxe sur les friches commerciales

21 voix pour et 7 abstentions (M. Jean-Frédéric Ouvry, Mme Manuela CHARTIER, M Emmanuel FOURNIER, M. Jacques DROUET, M. Thierry MONTALIEU, Mme Agnès SOULJAERT, M. Dominique DESSAGNES) pour DECIDER D'INSTITUER, à compter du 1^{er} janvier 2018, la taxe annuelle sur les friches commerciales, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

3- FINANCES – MARCHES PUBLICS

3.1 Attribution d'une subvention exceptionnelle à La Croix Rouge française au titre de la solidarité nationale pour les Antilles

Vote favorable à l'unanimité pour ATTRIBUER une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à La Croix Rouge française dans le cadre de la solidarité nationale pour les Antilles.

3.2 Attribution d'une subvention à l'Amicale du Personnel

Vote favorable à l'unanimité pour ATTRIBUER une subvention d'un montant de 6 800 € à l'Amicale du Personnel

3.3 Marchés de travaux 2017020 pour la construction de l'espace sportif et associatif

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire à attribuer et signer les marchés de travaux précités et tous les actes s'y rapportant, avec les entreprises présentées.

Lot	Désignation	Proposition attributaire	Montant € HT		Montant total en € HT
			Offre de base	Option(s) / Variante(s)	
01	Désamiantage-Démolition	DB CENTRE	47 336,23 €		47 336,23 €
02	Gros Œuvre - Maçonnerie	TP BAT	295 000,00 €	19 051,98 € (option n°2 voiles béton)	314 051,98 €
03	Charpente bois	PETROT	108 329,06 €		108 329,06 €
04	Bardage Métallique	SEB	123 000,00 €	-24 294,40 € (option n°3 panneaux plans)	98 705,60 €
05	Etanchéité	3MDV	116 000,00 €		116 000,00 €
06	Menuiseries extérieures Alu - Serrurerie	ALUMETAL	236 000,00 €	- 2 600,00 € (variante traitement clôture en panneaux)	233 400,00 €
07	Menuiseries intérieures bois	HIGOA	144 317,00 €	13 335,00 € (option occultation)	157 652,00 €
08	Cloisons - Doublages - Plafonds	BERN ISOL	29 900,00 €		29 900,00 €
09	Carrelage - Faïence - Sols souples	SBCR	52 000,00 €		52 000,00 €
10	Plomberie - Sanitaires	HERVE THERMIQUE	59 510,92 €		59 510,92 €
11	Chauffage - Ventilation	BRUNET	135 784,00 €		135 784,00 €
12	Electricité CFO - cfa	SEEC	69 949,60 €		69 949,60 €
13	Peinture	ACTIF	27 000,00 €		27 000,00 €
14	VRD - Aménagements extérieurs	ADA TP	96 243,89 €		96 243,89 €
15	Espaces verts	OIE	6 876,95 €		6 876,95 €
			TOTAL HT (soit + 2,36% par rapport à l'APD)		1 552 740,23 €
			TOTAL TTC (Lot 15 Espaces Verts non soumis à TVA)		1 861 912,89 €

3.4 Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre de réalisation de l'espace sportif et associatif

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre de réalisation de l'espace sportif et associatif. La part des honoraires du mandataire est ainsi portée à la somme de 109 742,52 € HT.

3.5 Marchés d'assurances

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à attribuer et signer les marchés d'assurances précités :

Lots	Libellé lots	Formule retenue	Proposition attributaires	Montant € HT de la cotisation annuelle
01	Dommages aux biens et risques annexes	Formule de base avec franchise à 1000€	SMACL	14 937,80€
02	Responsabilités et risques annexes	Formule de base	SMACL	5 648,58€
03	Véhicules et risques annexes	Formule Alternative avec franchises à 75€/500€/1000€ + Auto Collaborateurs	BRETEUIL/ LA PARISIENNE	13 578,26€
04	Protection juridique de la collectivité et fonctionnelle des agents et des élus	Formule de base	SMACL	1 487,10€
05	Prestations statutaires	Formule de base (Décès/Accident du Travail/Maladie Professionnelle) + Longue Maladie + Maternité + Agents IRCANTEC (sans charges)	ASTER/ MILLENIUM	80 556,32€

3.6 Contrat Départemental de soutien aux projets structurants du territoire de la CCPS

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer le contrat Départemental de soutien aux projets structurants du territoire de la Communauté de Communes des Portes de Sologne.

Montant total de l'enveloppe sur 3 ans :		691 748,00 €
Répartition CCPS	57%	393 898,00 €
Répartition autres communes	43%	297 850,00 €

COMMUNE	LIBELLE PROJET	MONTANT HT	SUBVENTION ATTRIBUEE HT
MARCILLY EN VILLETTE	Réalisation d'un plateau sportif	51 882 €	6 850 €
MENESTREAU EN VILLETTE	Maison d'auxiliaires de santé	204 600 €	46 500 €
LA FERTE SAINT AUBIN	Achat d'équipement et de matériel médical pour la maison de santé	80 000 €	40 000 €
LA FERTE SAINT AUBIN	Travaux de réalisation d'un espace sportif et associatif (ESA)	1 833 333 €	96 500 €
CCPS	Extension zone artisanale	416 666 €	193 898 €
CCPS	Travaux de réhabilitation et de délocalisation partielle des locaux techniques du complexe aquatique	1 165 140 €	200 000 €
ARDON	Construction d'une salle polyvalente	1 000 000 €	46 500 €
LIGNY LE RIBAUT	Réhabilitation technique et énergétique de la Salle Polyvalente	70 964 €	46 500 €
SENNELY	Travaux d'amélioration de la boucherie-charcuterie	30 000 €	15 000 €

3.7 Demande de subvention au titre des redevances des mines sur le pétrole et du produit des amendes de police

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des redevances des mines sur le pétrole et du produit des amendes de police, et de signer les pièces se rapportant à cette demande de subvention.

Deux projets sont présentés :

- les travaux d'aménagement de voirie Rue de la Rotonde pour un montant estimatif de 41 667€ HT.
- les travaux de restructuration de voirie Route de Chartraine pour un montant estimatif de 33 334€ HT.

3.8 Résiliation anticipée du marché de prestations d'études d'impact concernant l'aménagement d'une ZAC et d'une voie à l'Est

22 voix pour et 7 voix contre ((M. Jean-Frédéric Ouvry, Mme Manuela CHARTIER, M Emmanuel FOURNIER, M. Jacques DROUET, M. Thierry MONTALIEU, Mme Agnès SOULIJAERT, M. Dominique DESSAGNES) pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant de résiliation du marché de prestations d'études d'impact concernant l'aménagement d'une ZAC et d'une voie à l'Est et toutes les pièces s'y rapportant.

3.9 Demande de subvention dans le cadre de l'étude de gestion patrimoniale et schéma directeur d'eau potable

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire pour la réalisation d'une étude auprès d'un prestataire, concernant la gestion patrimoniale et le schéma directeur d'eau potable sur son territoire

4 - EDUCATION

4.1 Charte des ATSEM

Vote favorable à l'unanimité pour ACTER les modifications apportées à la Charte des Atsem.

4.2 Règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER les modifications apportées au règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires.

4.3 Conventions d'objectifs et de financement de la prestation de service ALSH avec la CAF

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de financement Accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire et périscolaire et ALSH Jeunes La Courtille avec la CAF du Loiret.

4.4 Conseil Municipal des Jeunes et « Pass Courtille »

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER l'adhésion de droit au « Pass Courtille » (gratuité) pour les membres du Conseil Municipal des Jeunes, à compter de l'année scolaire 2017/2018.

5- CULTURE

5.1 Fixation des tarifs de la saison culturelle 2018

Vote favorable à l'unanimité pour FIXER les tarifs de la saison culturelle 2018 comme suit :

Date	Horaire	Evènement	Tarif plein HT	Tarif réduit HT	Tarif plein TTC 5,5%	Tarif réduit TTC 5,5%
Festival 3 jours « Jours de Jazz » 22 au 24 mars 2018						
22/03	20h30	Les pommes de ma Douche	15,17€	10,43€	16€	11€
23/03	20h30	Minino Garay Vamos quartet	15,17€	10,43€	16€	11€
24/03	20h30 21h15	My Favorite Swing The Glossy Sisters	15,17€	10,43€	16€	11€
22/03 au 24/03	Pass 3 jours	Forfait "Pass 3 jours" Abonnement	30,33€	néant	32€	néant
Date	Horaire	Evènement	Tarif plein HT	Tarif réduit HT	Tarif plein TTC 5,5%	Tarif réduit TTC 5,5%
14 / 04/ 18	20h30	Cie Le Grand Souk "Vivent les mariés"	6,64€	néant	7€	néant

Application des tarifs réduits (lorsqu'ils sont prévus dans le tableau ci-dessus)

- aux personnes âgées bénéficiant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- aux groupes d'un minimum de 10 personnes

Entrées gratuites et spectacles gratuits :

- Pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte, la gratuité pour les spectacles de la saison, pour 2 enfants maximum.
- Culture du cœur : Dans le cadre de la promotion de l'insertion en faveur des plus démunis par l'accès à la culture, 5 places gratuites par manifestation.
- Jeunes porteurs du Pass Courtille : ils ont la possibilité de choisir un spectacle de la saison culturelle à titre gratuit.

5.2 Fixation des tarifs 2018 de l'atelier théâtre

Vote favorable à l'unanimité pour RECONDUIRE l'atelier théâtre communal et ADOPTER les tarifs 2018 comme suit :

Habitants commune Fertésiens	Tarif mensuels 2017	Proposition tarifs mensuels 2018
Adultes	25,50€	25,50€
Adultes demandeurs d'emploi et RSA	18,50€	18,50€
Moins de 16 ans	18,50€	18,50€
Hors Commune	Tarif mensuels 2017	Proposition tarifs mensuels 2018
Adultes	39€	39€
Adultes demandeurs d'emploi et RSA	35€	35€
Moins de 16 ans	35€	35€

*Ces tarifs sont applicables du mois d'octobre au mois de juin, soit une amplitude de 9 mois.

5.3 Demande de subvention au Conseil Régional pour la saison culturelle 2018

Vote favorable à l'unanimité pour SOLLICITER le Conseil Régional pour obtenir une subvention en vue du financement de la saison culturelle 2018.

5.4 Demande de subvention au Conseil Départemental pour le festival « Jour de jazz » 2018

Vote favorable à l'unanimité pour SOLLICITER le Conseil Départemental pour obtenir une subvention en vue du financement du festival « Jour de jazz » 2018.

5.5 Festival de Sully – Convention avec le Conseil Départemental

Vote favorable à l'unanimité pour ACCUEILLIR le festival de Sully et signer à cet effet la convention d'organisation avec le Conseil Départemental prévoyant notamment une participation de la commune à hauteur de 5 000 €.

6 – RESSOURCES HUMAINES

6.1 - Modification du tableau des emplois permanents

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER le tableau des effectifs :

- > Création de poste pour un avancement de grade 2017 avec examen
1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- > Création de poste suite à réussite au concours
1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- > Création d'un poste de catégorie B au service de la citoyenneté à compter du 1^{er} novembre 2017
Dans le cadre du remplacement du Responsable du service Citoyenneté qui quittera ses fonctions dans le cadre d'un départ à la retraite, une période de tuilage avec son successeur est prévu sur plusieurs mois. Afin d'organiser cette transition, il convient de créer au tableau des effectifs l'emploi correspondant :
1 poste de rédacteur territorial à temps complet

6.2 - Convention de mise à disposition d'un ETAPS auprès de l'Association USF Handball

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition d'un ETAPS auprès de l'Association USF Handball. La convention de mise à disposition est établie du 04/09/2017 au 30/06/2018.

6.3 – Contrat d'apprentissage au service informatique

Vote favorable à l'unanimité pour RECOURIR à un contrat d'apprentissage au sein du service Informatique dès la rentrée scolaire 2017-2018 dans le cadre de la préparation d'un BTS SIO (Service Informatique aux Organisations) pour une durée de 2 ans à compter du 4 septembre 2017.

6.4. Indemnisation des frais de formation dans le cadre d'une mutation

Vote favorable à l'unanimité pour FIXER le montant du remboursement à 9 772,56 € et APPROUVER la convention d'indemnisation établie entre la ville d'Olivet et la ville de la Ferté Saint-Aubin.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Questions orales posées par le groupe de l'opposition :

Monsieur Jacques Drouet

- Suppressions de postes

Nous avons appris que deux postes d'assistants d'enseignement artistique, devaient être supprimés pour raisons économiques. Cette situation pose la question de plus en plus prégnante des priorités que vous voulez mettre en avant durant votre mandat. A l'évidence, si l'on s'en tient à votre décision, l'initiation aux arts pour les jeunes enfants durant leur parcours scolaire vous parait superfétatoire. Les psychologues scolaires ne partagent évidemment pas votre avis. D'autres coupes sombres sont attendues, pouvez-vous nous préciser les services concernés et ce qui motive vos choix, outre l'approche économique.

Monsieur Dominique Dessagnes

Lors du Conseil Municipal du 21 Juillet dernier, et suite à une question que nous avons posée, vous nous aviez annoncé une réunion-bilan sur l'organisation que vous aviez choisie pour la Fête du 14 juillet. Pouvez-vous nous indiquer quand cette réunion se tiendra ?

Monsieur Jean-Frédéric Ouvry

Plan de Circulation routière de La Ferté Saint Aubin

En commission le 12 septembre 2017, il nous a été présenté un projet de modification de circulation. Pouvez-vous nous indiquer :

Quels sont les principes qui ont prévalu à cette proposition

Quel en est le calendrier de mise en œuvre

Quelles sont les modalités de présentation à la population

Pouvez vous confirmer que le budget de cette opération est bien de 150.000 €

La Ferté St-Aubin, le 2 octobre 2017

Le Maire,
Constance de Pélichy

